



**BRASSAGE U11 FILLES
REGLEMENT PARTICULIER**

1. CATÉGORIE D'ÂGE :

Cette compétition est ouverte aux joueuses nées en 2009-2010-2011.

2. FORMULE DE L'ÉPREUVE :

Suite aux engagements complémentaires et la phase de HAND A 4, cette phase de brassage se déroulera sur 5 journées.

En cas de forfait application de la sanction sportive et financière.

Liste de 7 joueuses à transmettre pour les clubs ayant inscrit au moins 2 équipes.

Application de la règle 6.2 « **REGLE DU DERNIER MATCH** » des règlements sportifs de la Ligue est applicable.

POULE A	POULE B
1. HBC TALANT (A)	1. HBC TALANT (2)
2. CSIT GENLIS	2. HB PAYS NUITON
3. ALC LONGIC	3. HBC MEURSAULT
4. CS FONTAINE	4. BEAUNE HB
5. CHEVIGNY HB (B)	5. CHEVIGNY HB (A)

3. CALENDRIER:

J1: week-end du 30/11-01/12 2019
J2: week-end du 07-08/12/2019
J3: week-end du 14-15/12/2019
J4: week-end du 11-12/01/2020
J5: week-end du 18-19/01/2020

4. TAILLE DU BALLON

Ballon taille 0.

5. REGLES AMENAGEES :

Application des règles aménagées de la Phase de Brassage.

6. ARBITRAGE

Arbitrage assuré par le club recevant.

7. FEUILLE DE MATCH :

Elle est établie sur feuille de match électronique.

L'envoi (cf article 98.7 de l'annuaire fédéral 2019-2020) doit être effectué via le logiciel de feuille de match électronique.

En cas de dysfonctionnement de la fdme, utiliser la feuille de match papier qui devra être transmise dans les 48h après la rencontre.

L'utilisation de la table de marque électronique est PRECONNISEE.

8. CAS NON PREVUS ET LITIGES :

Sont du domaine des Statuts et Règlements de la F.F.H.B. et du conseil d'Administration du Comité.